



Besoin de votre avis sur les démarches d'un divorce

Par **lulabi_old**, le 17/11/2007 à 16:09

bonjour,

j'aurais besoin de vos conseils, je suis passée devant le juge le 7 décembre dernier avec mon ex pour divorcer, ce jour là nous avons signés un procès verbal, j'ai acceptée de ne pas toucher de pension alimentaire pour nos deux enfants dont j'ai la garde, car sa situation était précaire, depuis il a repris le travail, au mois de mai, l'affaire a été évoquée puis renvoyé au mois de juin pour les conclusions adverses, suite a cela l'affaire a de nouveau été renvoyée au mois de septembre a l'audience de mise en état du tribunal, ensuite renvoyé a nouveau au mois de novembre pour les conclusions avec injonction de monsieur (mon ex), hier je reçois un courrier qui me dit a nouveau renvoyé au mois de janvier 2008 pour les conclusions adverses avec prorogation d'injonction.

prorogation d'injonction? qu'est ce que cela veux dire?

combien d'étapes encore?

mon avocate reste injoignable car débordée, du coup je ne sais plus quoi en penser..

est ce normal tous ses renvois?

beaucoup de questions je sais mais j'ai vraiment besoin d'aide..

monsieur fait peut être trainer, je sais pas...

merci d'avance de me lire.